REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR AUDIOCONFERENCE
7 OCTOBRE 2013

SYNTHESE DU PRESIDENT

Introduction

1. Après avoir fait l'appel, Geeta Rao Gupta, le président par intérim du Partenariat mondial pour l'éducation a confirmé que le quorum était atteint et a ouvert la réunion (voir Annexe 1 pour la liste des participants).

2. Le président par intérim a accueilli Christina Buchan (directrice de la Division de la programmation de la santé et de l'éducation, Ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et du développement) en tant que nouveau membre du Conseil alternatif pour le bailleur de fonds 3. Il a également remercié Ryan Legault McGill d'avoir officié en tant que membre par intérim du Conseil alternatif depuis janvier 2013.

3. Le président par intérim a rappelé au Conseil que Josephine Bourne et Jordan Naidoo avaient respectivement accepté d'être membre suppléant du Conseil et membre suppléant du Conseil alternatif pour l'Agence multilatérale 2 (UNICEF).

4. Le président par intérim a annoncé au Conseil que les objectifs de la conférence de 90 minutes étaient de :

 a. Approuver la recommandation du Comité consultatif financier (CCF) pour l'accord d'un don d'urgence à la Somalie (centre-sud) au titre du Guide pour un Soutien accéléré dans les situations d'urgence et de début de redressement ;

 b. Approuver les termes de références et la composition du Comité de pilotage indépendant pour l'Évaluation globale du Partenariat mondial pour l'éducation ; et

 c. Discuter du rôle possible du GPE en soutien de la crise des réfugiés syriens.

Proposition d'accord d'un financement d'urgence à la Somalie (centre-sud)

L'UNICEF s'est abstenu de participer à la discussion pour cause de conflit d'intérêts dans la mesure où il est l'Entité de gestion pour le don envisagé.

5. Camilla Fossberg, présidente du CCF, a informé le Conseil d'administration qu'une requête de financement avait été reçue de la zone centre-sud de la Somalie au titre du Guide pour un Soutien accéléré dans les situations d'urgence et de début de redressement (approuvé en

novembre 2012). C'est la première requête de financement reçue au titre de ce Guide. Le montant demandé est de 1 380 000 USD pour une période de mise en œuvre d'un an, l'UNICEF assumant le rôle d'Entité de gestion ; et de 96 600 $ de commissions de gestion des Entités. La requête a été examinée par le CCF lors de sa réunion en audioconférence tenue le 12 septembre 2013 et le CCF a soumis sa recommandation au Conseil d'administration le 24 septembre 2013.

Discussion

6. Les membres du Conseil ont fait les observations suivantes :

 a. Les recommandations du CCF sont apparues bien fondées dans l'ensemble ;

 b. Les coûts de gestion et les coûts administratifs du don ont semblé élevés ;

 c. La requête doit-elle attendre l'évaluation et l'approbation en bonne et due forme par le Conseil d'administration lors de sa réunion physique en novembre 2013 ?;

 d. Des inquiétudes ont été exprimées concernant la sécurité et dans quelle mesure elle pourrait affecter la mise en œuvre du programme proposé ;

 e. Il a été confirmé que le montant de cette requête de financement accéléré restait dans les limites de la proposition complète de don de 8,2 millions USD qui sera présentée au Conseil d'administration en novembre 2013.

7. Padraig Power du Secrétariat a informé le Conseil d'administration que la question des commissions de gestion des Entités serait étudiée par le CCF lors de sa réunion du 15 au 18 octobre 2013. Il a également confirmé que le don pour la mise en œuvre du programme est inclus dans la proposition complète de don pour la mise en œuvre de 8,2 millions USD qui sera soumise au Conseil d'administration lors de sa réunion physique du Conseil en novembre 2013.

 a. La justification de la requête de financement accéléré est de permettre la mise à disposition immédiate d'enseignants sans attendre janvier 2014 lorsque la proposition complète de don pour la mise en œuvre sera approuvée par le Conseil. Enfin il a été reconnu que la sécurité posait un problème ; cependant, la proposition a été considérée comme sérieuse et réalisable.

8. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante :

 BOD/2013/10-01 – <u>Approbation de l'allocation au titre du financement pour la mise en œuvre du programme</u> : Le Conseil d'administration :

 a. Approuve l'allocation suivante provenant des fonds fiduciaires du GPE, destinée à appuyer le financement pour la mise en œuvre du programme décrit dans la requête de financement accéléré présentée en septembre 2013 ;

Somalie (centre-sud) :

i) 1 380 000 dollars pour une période de mise en œuvre d'un an durant laquelle l'UNICEF fera office d'Entité de gestion, et

ii) 96 600 dollars au titre des commissions de gestion des Entités.

b. Demande au Secrétariat d'insérer les observations du CCF sur le programme présenté dans le document BOD/2013/10 DOC 01 dans son avis d'approbation de l'allocation à l'intention du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) concerné.

Évaluation globale du Partenariat mondial pour l'éducation : Termes de référence et composition du Comité de pilotage indépendant

9. Jean Marc Bernard, chef de l'équipe de suivi et d'évaluation, Secrétariat du GPE, a fait observer qu'au cours de sa réunion de novembre 2011, le Conseil d'administration avait demandé au Secrétariat de préparer des termes de référence (TOR) pour un Comité de pilotage indépendant dont la mission serait de superviser une évaluation indépendante du GPE, de proposer des critères de sélection et un processus pour la composition du Comité. Un certain retard a été pris dans le lancement de ces tâches, et au début de 2013, le secrétariat a identifié 5 personnes possédant l'expérience et l'expertise nécessaire pour entamer l'élaboration d'une note de conception concernant l'évaluation indépendante et aider le Secrétariat à rédiger les TOR pour le Comité de pilotage indépendant.

10. Le 1er juillet 2013 le Secrétariat a soumis un avant-projet de note de conception au Conseil d'administration en vue de recueillir ses commentaires par écrit pour l'évaluation indépendante et une version préliminaire des TOR pour le Comité de pilotage indépendant.

11. De nombreux membres du Conseil ont fait part de commentaires utiles et détaillés. Le Secrétariat a engagé une réflexion sur ces commentaires et, à la suite, a préparé un document révisé actuellement aux mains du Conseil d'administration pour examen plus approfondi et approbation.

12. Le Secrétariat a également proposé de nommer un Comité de pilotage indépendant (ISC) composé des six experts suivants : Birger Fredriksen (Norvège), Rasmus Heltberg (Danemark), Karen Mundy (Canada), Moses Oketch (Kenya), Pauline Rose (Grande-Bretagne) et Liesbet Steer (Pays-Bas). En outre les membres du Conseil ont recommandé d'adjoindre un expert supplémentaire en provenance d'un pays en développement.

Discussion

13. Les membres du Conseil ont fait les observations suivantes :

a. Plusieurs membres du Conseil ont déclaré qu'il était nécessaire d'identifier et d'adjoindre un expert supplémentaire en provenance d'un pays en développement. La personne pressentie n'a pas besoin d'être un expert en matière d'éducation mais

plutôt d'avoir une expérience opérationnelle de qualité. Beaucoup de membres du Conseil ont également exprimé l'idée de limiter le nombre d'experts à un total de cinq au maximum afin que les coûts demeurent dans des limites raisonnables. Une politique de frais de déplacement bien fondée doit également être mise en place.

b. Le calendrier proposé pour la réalisation de l'évaluation a semblé très long. Une clôture avant la fin de 2015 afin de s'aligner sur la phase suivante de plan stratégique serait préférable. Les membres du Conseil ont demandé à rencontrer le Comité de pilotage indépendant et à pouvoir discuter directement des questions de budget, de champ de l'évaluation et du calendrier proposé.

La directrice générale a convenu qu'il était important de veiller à ce que la réalisation de l'évaluation et les résultats qui en seront tirés correspondent à la finalité, qu'ils soient assortis de budgets appropriés et qu'un champ de travail soit arrêté et formalisé. À cet effet, des membres du Comité de pilotage indépendant seront invités à s'entretenir des questions posées par le Conseil lors de la prochaine réunion physique du Conseil en novembre 2013. Le Secrétariat s'est également engagé à ramener le nombre initial d'experts à 5, y compris un membre supplémentaire en provenance d'un pays en développement.

14. Le Conseil d'administration a approuvé la décision suivante :

BOD/2013/11-XX – Approbation des termes de référence et de la composition du Comité de pilotage indépendant (CPI) pour l'évaluation globale du Partenariat mondial pour l'éducation

Le Conseil d'administration approuve :

(i) les termes de référence du Comité de pilotage indépendant (CPI) de l'évaluation du Partenariat mondial pour l'éducation, avec la suppression d'un calendrier précis ; et

(ii) cinq experts au total pour le CPI ; quatre experts sélectionnés parmi les cinq candidats proposés ; le cinquième provenant d'un pays en développement et possédant si possible des compétences complémentaires ainsi qu'une expérience de mise en œuvre de la politique.

Soutien de la Syrie

15. Le président par intérim a souhaité attirer l'attention des membres du Conseil sur un courriel reçu de la directrice générale annonçant que le Partenariat mondial avait été sollicité pour l'apport d'un appui aux enfants de réfugiés syriens pendant la période actuelle de crise. Cette requête a ensuite fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion à l'UNICEF présidée par l'Envoyé spécial de l'ONU, Gordon Brown, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA) en septembre. Depuis cette réunion, l'UNICEF, en tant qu'agence chef de file et le personnel du GPE ont travaillé à l'élaboration d'une proposition de programme visant à faciliter la prise de décision par les bailleurs de fonds et les agences concernant des contributions potentielles.

16. La directrice générale a expliqué d'autre part qu'il avait été demandé au GPE d'apporter un appui aux enfants de réfugiés syriens au Liban. Elle a déclaré qu'aucun des deux pays n'était habilité à recevoir un financement du Partenariat mondial. Néanmoins, l'importance de la crise et le risque qu'elle prive un nombre considérable d'enfants de la possibilité de recevoir une éducation de base imposent au Partenariat mondial d'apporter une réponse et de prendre un engagement. Cet engagement peut être qualitatif comme actuellement ou prendre la forme d'une sensibilisation à la situation ou d'une contribution financière sur une base extraordinaire. À l'heure actuelle, compte tenu du fait qu'aucune proposition technique n'a été reçue, le Secrétariat du GPE n'est pas en mesure de faire une recommandation spécifique concernant un autre rôle ou un financement du Partenariat mondial.

17. La directrice générale a également a fait observer, de façon plus générale, que les financements d'urgence concernant l'éducation ont atteint le niveau historiquement bas de 1,4 % de l'ensemble des financements d'urgence et que, compte tenu de son rôle international de sensibilisation, le Partenariat mondial se doit de répondre présent. Elle a déclaré que la crise syrienne et l'attente exprimée que le Partenariat mondial joue un rôle nous incitent à envisager la formulation de principes généraux concernant le rôle du Partenariat mondial dans les crises humanitaires impliquant des pays non membres.

Discussion

18. Les membres du Conseil ont exprimé leur sympathie et leurs inquiétudes à l'égard de la crise humanitaire en Syrie, ont pris acte de son envergure et de sa nature extraordinaire et ont manifesté un large soutien en faveur d'un engagement du Partenariat mondial. Un membre a fait observer que, bien que les pays en question ne soient pas techniquement des PMA, les groupes immenses de réfugiés dans la région sont complètement sans ressources et en grande détresse. La plupart des membres se sont déclarés disposés à envisager l'apport d'une aide financière à titre de spécial, en l'articulant sur une proposition technique forte et la définition d'un rôle clair pour le Partenariat mondial. Tous ont convenu qu'aucune aide financière ne saurait être accordée aux dépens de pays éligibles auxquels des ressources ont été allouées. Un petit nombre de membres ont exprimé l'avis que l'engagement du Partenariat mondial devrait se limiter à la réunion de partenaires et à la sensibilisation. Certains membres ont demandé que soit précisée la valeur ajoutée apportée par le Partenariat mondial au titre de cette intervention et le rôle qu'assumerait le Partenariat mondial.

19. Une discussion plus générale s'en est ensuivie concernant le faible niveau du soutien apporté à l'éducation dans les situations d'urgence et le(s) rôle(s) possible(s) du GPE en réponse à ce besoin plus vaste. Les membres ont exprimé le désir d'en discuter, probablement dès le Conseil de novembre.

20. Le directrice générale a estimé que l'éventualité de l'accord d'une aide financière du Partenariat mondial devrait se fonder sur une démarche logique, en commençant par l'examen d'une proposition technique solide qui confirme que l'intervention du GPE dans cette situation apporterait une valeur ajoutée. Cependant elle a mentionné que le GPE

n'était actuellement pas en mesure de faire une contribution financière dans la mesure où ses ressources sont déjà allouées et investies dans les pays éligibles. Elle a déclaré que pour apporter un soutien supplémentaire spécifiquement destiné aux réfugiés syriens, le Partenariat mondial devrait se désengager d'une allocation à un pays éligible. Elle a aussi fait remarquer que pour continuer à assumer un rôle de rassembleur ou une fonction similaire, le Partenariat mondial serait obligé de renforcer ses effectifs. La DG a proposé que le Conseil d'administration tienne une autre conférence téléphonique pour discuter du rôle du Partenariat mondial dès qu'une proposition aura été reçue et examinée.

21. Le président par intérim s'est déclaré d'accord avec la suggestion de tenir une autre session du Conseil d'administration en conférence téléphonique sur la question des réfugiés syriens et a également suggéré qu'un point soit fait lors de la réunion du Conseil d'administration de novembre et que le Conseil se penche sur la question du financement de l'éducation dans les situations d'urgence en général.

Réunion du Conseil de novembre

22. Le président par intérim a rappelé aux membres du Conseil que la prochaine réunion physique aurait lieu du 17 au 19 novembre 2013 à Addis Ababa, en Éthiopie. Elle sera précédée par la réunion du Partenariat pour des résultats qui doit se tenir également le 17 novembre 2013.

23. Des visites sur site auront lieu le 20 novembre et tous sont conviés à y assister.

24. Un site d'inscription a été mis en place et sera présenté aux membres du Conseil la semaine prochaine. Le Secrétariat annoncera l'ordre du jour final du Conseil et diffusera et publiera tous les documents relatifs au Conseil deux semaines avant la réunion.

25. Le Secrétariat annoncera la décision finale concernant la langue convenue au cours de l'audioconférence du Conseil du 7 octobre 2013 et diffusera la synthèse de la réunion préparée par le président d'ici le 17 octobre.

Suite à quoi le président par intérim a levé la séance.

Annexe 1 – Participants à la conférence

1. **Liste des <u>membres du Conseil d'administration ayant confirmé leur participation</u> (à la date du 2 octobre 2013) :**

Partenaires des pays en développement	
Afrique 1	Daniel Nkaada, Ouganda – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>** (Connexion impossible)
Afrique 3	Charles Y. Aheto-Tsegah, Ghana – **<u>Membre du Conseil</u>**
Bailleurs de fonds	
Bailleur de fonds 1	Ronald Siebes, Pays-Bas
Bailleur de fonds 2	Chris Tinning, Australie – **<u>Membre du Conseil</u>**
Bailleur de fonds 2	Francisco Gutiérrez Soto, Espagne – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>**
Bailleur de fonds 3	Donal Brown – **<u>Membre du Conseil</u>**, Sally Waples & Jennifer Stockill, Royaume-Uni
Bailleur de fonds 3	Christina Buchan – **<u>Membre suppléante du Conseil</u>**, Ryan Legault McGill, Canada
Bailleur de fonds 4	Paul Fife – **<u>Membre du Conseil</u>**, Grant Dansie, Norvège
Bailleur de fonds 4	Nathalia Feinberg, Danemark
Bailleur de fonds 5	Marja Karjalainen, EC – **<u>Membre du Conseil</u>**
Bailleur de fonds 6	Atsushi Karimata, Japon – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>**
Organisations non gouvernementales	
OSC 1	Joseph O'Reilly, Royaume-Uni – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>**
OSC 2	Cheikh Mbow, Sénégal – **<u>Membre du Conseil</u>**
OSC 2	Madiana Samba, Sierra Leone – **<u>Membre suppléante du Conseil</u>**
Secteur privé/Fondations privées	Amanda Gardiner, Pearson – **<u>Membre suppléante du Conseil</u>** Peter Colenso – **<u>Membre du Conseil</u>**
Agences multilatérales	
UNESCO	Olav Seim, UNESCO – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>**
UNICEF	Jordan Naidoo, UNICEF – **<u>Membre suppléant du Conseil</u>**
Banques multilatérales et régionales	Elizabeth King, Banque mondiale – **<u>Membre suppléante du Conseil</u>**

2. **Observateurs :**

Camilla Fossberg, Norvège (présidente du CCF)
Jay Pascual, François Marius Lefebvre & Chie Ingvoldstad, administrateur

3. **Liste des <u>membres du Conseil d'administration ayant annoncé leur absence</u> (à la date du 2 octobre 2013) :**

Partenaires des pays en développement	
Afrique 1	Keratile Thabana, Lesotho – **<u>Membre du Conseil</u>**
Amérique latine et Caraïbes	M^{me} la vice-ministre Sandra Maribel Sánchez, Honduras – **<u>Membre suppléante du Conseil</u>**

4. **Liste des participants du Secrétariat :**

Geeta Rao Gupta – Président par intérim
Alice Albright- Directrice générale
Alex Palacios-Directeur, Projets spéciaux
Lisa Gomer- Responsable des opérations
Charles Tapp – Chef des relations extérieures – Conseiller principal pour la reconstitution
Paul Coustère – Chef de l'équipe de soutien au pays
Jean-Marc Bernard – Chef d'équipe suivi et évaluation
Ruth Onyancha – Gouvernance/Agent principal des opérations du Conseil
Padraig Power – Responsable financier principal
Michaelle Wane – Analyste de la gouvernance